

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 3 avril 2023, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #6 - Étienne Ménard

Est/sont absents:
Siège #5 - Samuel Larochelle

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

01-04-23

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 21 mars 2023
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Rapport budgétaire
 - 5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.3 - Autorisation pour les dépenses de formation utile de la nouvelle directrice générale
 - 5.4 - Adhésion de la nouvelle directrice générale à l'ADMQ
 - 5.5 - Congrès de l'ADMQ - Inscription de la directrice générale
 - 5.6 - Demande d'appui pour garantir l'assurabilité des immeubles patrimoniaux à coût raisonnable
 - 5.7 - Radio Bellechasse-Etchemins - Souper-conférence
 - 5.8 - Comité d'urbanisme - Dossier M. Labrie DM23-26
 - 5.9 - Comité d'urbanisme - Demande de modification de zonage
 - 5.10 - Rapport mensuel - Escouade canine février 2023
 - 5.11 - Dépôt d'une demande dans le fond culturel - Demande d'appui
 - 5.12 - Écocentre - Employés
 - 5.13 - Offre d'achat pour l'ancien terrain des égouts
 - 5.14 - St-Mag Fest - Plan de commandite
 - 5.15 - Terrain de stationnement du Mont-Bonnet - Délimitation de la partie conservée par la municipalité
 - 5.16 - Société du patrimoine - Demandes pour la fête nationale
 - 5.17 - Construction d'un immeuble de 6 logements - Financement
 - 5.18 - Sentiers des Etchemins - Plan montagne
 - 5.19 - Sentiers des Etchemins - Membres du Conseil d'administration
- 6 - VOIRIE
 - 6.1 - Fonds carrières sablières - Travaux suggérés
 - 6.2 - Ponceaux rangs St-Armand
 - 6.3 - Résultats de demande de prix pour le gravier
 - 6.4 - Contrat de déneigement - Plaintes
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
 - 7.1 - Rapport des eaux usées
 - 7.2 - Soumission - Modification du panneau de contrôle
 - 7.3 - Travaux du puits SM16-2
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
 - 8.1 - Retour sur le rapport de la régie d'incendie

9 - COMITÉ ET LOISIRS

9.1 - Réseau d'éclaireur- Dépôt d'une demande

9.2 - Tarif terrain de jeux 2023

10 - LÉGISLATION

10.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 364-23 « Règlement annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant une dépense de 307 541 \$ et un emprunt de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eau potable pour le raccordement du puits SM16-2

10.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement #365-23 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - Passage la Buckland sur gravelle

11.2 - Ministère des Transports - Travaux routiers, ferroviaires et aéroportuaires dans Chaudière-Appalaches

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-04-23

3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

03-04-23

3.2 - Séance extraordinaire du 21 mars 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

04-04-23

4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 550 373,37 \$ pour le mois de mars 2023 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Nancy Blanchard
Directrice générale

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de mars 2023 est remis à chaque membre du conseil municipal.

5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers

05-04-23

5.3 - Autorisation pour les dépenses de formation utile de la nouvelle directrice générale

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER les dépenses de formation utile pour la nouvelle directrice générale.

ADOPTÉE

06-04-23

5.4 - Adhésion de la nouvelle directrice générale à l'ADMQ

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la directrice générale à adhérer à l'ADMQ au montant de 495 \$ plus taxes et la couverture d'assurances offertes par l'ADMQ pour l'année 2023 pour un montant de 414 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

07-04-23

5.5 - Congrès de l'ADMQ - Inscription de la directrice générale

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la directrice générale à s'inscrire au congrès de l'association des directeurs municipaux (ADMQ) qui aura lieu du 14 au 16 juin prochain.

DE DÉFRAYER les dépenses reliées au congrès sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

08-04-23

5.6 - Demande d'appui pour garantir l'assurabilité des immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

ATTENDU QUE les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

ATTENDU QUE le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaire grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

ATTENDU l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

ATTENDU QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

ATTENDU QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux, et ce, peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution;

DE TRANSMETTRE la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec (APMAQ), à Action Patrimoine, à Héritage Montréal, à l'ordre des urbanistes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau journaliste au Devoir.

ADOPTÉE

09-04-23

5.7 - Radio Bellechasse-Etchemins - Souper-conférence

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER M. Daniel Thibault à représenter la municipalité lors du souper-conférence de Radio Bellechasse-Etchemins. Le coût du billet est de 75 \$ et sera payé par la municipalité ainsi que les frais de déplacement en lien avec cet événement.

ADOPTÉE

10-04-23

5.8 - Comité d'urbanisme - Dossier M. Labrie DM23-26

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure pour rendre conforme l'implantation d'un garage dans la cour avant à l'extérieur de la marge avant, mais à l'intérieur de l'angle de 45 degrés de la façade du bâtiment principal. Le site concerné est le 570, route 281 matricule 2357 41 5519, lot 5 067 848.

ADOPTÉE

11-04-23

5.9 - Comité d'urbanisme - Demande de modification de zonage

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE MANDATER la MRC des Etchemins pour la modification du règlement de zonage pour la zone 15-M pour autoriser un chenil.

ADOPTÉE

5.10 - Rapport mensuel - Escouade canine février 2023

Il a déposé du rapport mensuel de l'escouade canine.

12-04-23

5.11 - Dépôt d'une demande dans le fond culturel - Demande d'appui

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPUYER le projet de M. Francis Tanguay pour le dépôt dans le fond culturel de la MRC des Etchemins.

D'AUTORISER que l'oeuvre soit installée dans le jardin entre ciel et terre.

ADOPTÉE

13-04-23

5.12 - Écocentre - Employés

IL est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'engagement d'Adella-Kelly Gilbert et de Nicolas Malenfant-Hudon comme responsable de l'écocentre pour la saison 2023.

ADOPTÉE

14-04-23

5.13 - Offre d'achat pour l'ancien terrain des égouts

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre d'achat pour le terrain 5 067 494 de la part de Mme Carmen Marceau;

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur offre une somme de 1 \$ et va défrayer les frais de notaire relatif à la transaction;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'utilise plus ledit terrain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à la vente du terrain 5 067 494 à Mme Carmen Marceau et de retirer les servitudes existantes, car elles ne sont plus valables pour la municipalité.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer les documents en lien avec cette vente.

ADOPTÉE

15-04-23

5.14 - St-Mag Fest - Plan de commandite

***Les conseillers Martine Rouillard et Gino Tanguay se retirent de la décision

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DONNER une commandite de 1 000\$ pour la 29e édition du Festival de Saint-Magloire.

ADOPTÉ

16-04-23

5.15 - Terrain de stationnement du Mont-Bonnet - Délimitation de la partie conservée par la municipalité

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FAIRE un lotissement suite à l'achat du terrain 5 067 198 d'une grandeur de 150 pieds de façade par 900 pieds de profondeur, partie que la municipalité conservera et le reste du lot sera remis en vente par la suite.

ADOPTÉE

17-04-23

5.16 - Société du patrimoine - Demandes pour la fête nationale

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la société du patrimoine de Saint-Magloire pour tenir la fête nationale des Québécois sur le stationnement municipal au centre du village ainsi que l'utilisation de la salle municipale.

D'AUTORISER la société du patrimoine de Saint-Magloire de diffuser de la musique à l'extérieur durant la journée.

D'AUTORISER la société du patrimoine de Saint-Magloire de brancher les équipements électriques à la salle municipale.

La municipalité prêtera 2 BBQ avec les bonbonnes de propane, des tables pliantes en bois, quelques tables de pique-nique et procédera à l'installation de quelques banderoles aux couleurs de la Fête nationale au centre du village.

En contrepartie, la société du patrimoine veillera à ne pas bloquer l'accès au Manoir des Sages.

ADOPTÉE

18-04-23

5.17 - Construction d'un immeuble de 6 logements - Financement

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Saint-Magloire appuie le projet de développement d'un immeuble de 6 logements.

QUE la municipalité de Saint-Magloire va assumer sa part

ADOPTÉE

19-04-23

5.18 - Sentiers des Etchemins - Plan montagne

La conseillère Marie-Hélène Ménard se retire de la discussion et prise de décision en raison de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPUYER le parc régional du Massif du Sud et les Sentiers des Etchemins dans leur demande de financement au programme Plan Montagne.

ADOPTÉE

20-04-23

5.19 - Sentiers des Etchemins - Membres du Conseil d'administration

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE NOMMER Samuel Larochelle comme représentant de la municipalité de Saint-Magloire sur le conseil d'administration des Sentiers des Etchemins.

ADOPTÉE

6 - VOIRIE

21-04-23

6.1 - Fonds carrières sablières - Travaux suggérés

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'EXÉCUTER les travaux suggérés pour la réfection d'un ventre de boeuf dans le rang Saint-Armand. Lorsque les travaux seront terminés, une résolution indiquant le montant des travaux qui sera pris dans le fond carrières sablières sera adoptée pour effectué le transfert des fonds.

ADOPTÉE

22-04-23

6.2 - Ponceaux rangs St-Armand

Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER les plans préliminaires d' Englobe pour les ponceaux du rang Saint-Armand à refaire.

ADOPTÉE

23-04-23

6.3 - Résultats de demande de prix pour le gravier

La conseillère Martine Rouillard se retire de la discussion et prise de décision en raison de conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à trois entrepreneurs des demandes de prix pour cent voyages de gravier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux offres dont :

Les entreprises forestières St-Magloire inc. 16,50 \$ / tonne métrique;

Les excavations Paul Labrie 14,10 \$ / tonne métrique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'OCTROYER le contrat pour cent voyages de gravier aux excavations Paul Labrie au coût de 14,10 \$/tonne métrique.

ADOPTÉE

24-04-23

6.4 - Contrat de déneigement - Plaintes

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ENVOYER un avertissement à l'entrepreneur qui effectue le déneigement suite aux manquements observés dans l'exécution du contrat de déneigement.

ADOPTÉE

7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

7.1 - Rapport des eaux usées

Il y a eu dépôt du rapport annuel des eaux usées. Le rapport est disponible au bureau municipal pour consultation.

25-04-23

7.2 - Soumission - Modification du panneau de contrôle

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission de MEI Assainissement pour la modification du panneau de contrôle au coût de 1580 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

26-04-23

7.3 - Travaux du puits SM16-2

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PRENDRE l'argent à même les fonds généraux pour terminer les travaux relatifs au puits SM 16-2.

ADOPTÉE

8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

8.1 - Retour sur le rapport de la régie d'incendie

Une visite des résidences sera effectuée par deux pompiers pour vérifier les détecteurs de fumée. Plus de détails seront fournis dans le Maglorois.

9 - COMITÉ ET LOISIRS

27-04-23

9.1 - Réseau d'éclaireur- Dépôt d'une demande

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER que le comité des loisirs dépose une demande au réseau d'éclaireurs dans l'appel de projets « On prend soin de notre population dans les Etchemins.

ADOPTÉE

28-04-23

9.2 - Tarif terrain de jeux 2023

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER les tarifs d'inscription pour le terrain de jeux 2023 soit : 135 \$ 1er enfant, 125 \$ le 2e enfant, 115 \$ 3e enfant et chaque supplémentaire et 75 \$/ semaine par enfant pour les non-résidents.

ADOPTÉE

10 - LÉGISLATION

29-04-23

10.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 364-23 « Règlement annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant une dépense de 307 541 \$ et un emprunt de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eau potable pour le raccordement du puits SM16-2

Avis de motion au règlement # 364-23 « Règlement annulant le règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant une dépense de 307 541 \$ et un emprunt de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eau potable pour le raccordement du puits SM16-2. »

Je, soussigné(e), Marie- Hélène Ménard, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 364-23 ayant pour objet l'annulation du règlement 357-22 et le projet de règlement 359-22 décrétant une dépense et un emprunt de 307 541 \$ pour des travaux d'alimentation en eau potable pour le raccordement du puits SM16-2 sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

Marie-Hélène Ménard

Conseillère

30-04-23

10.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement #365-23 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc

Avis de motion au règlement # 365-23 « Règlement modifiant le règlement 111 concernant certaines mesures relatives à l'administration du réseau municipal d'aqueduc.

Je, soussigné(e), Étienne Ménard, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 365-23 ayant pour objet la modification du règlement 111 sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une

copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

Étienne Ménard

Conseiller

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - Passage la Buckland sur gravelle

La municipalité a été avisée que la que la 4e édition de l'évènement cycliste La Buckland sur gravelle empruntera le réseau routier de Saint-Magloire le 8 juillet prochain (rang St-Léon et rang St-Cyrille) Les premiers cyclistes devraient arriver dans le rang St-Cyrille vers 10h30.

11.2 - Ministère des Transports - Travaux routiers, ferroviaires et aéroportuaires dans Chaudière-Appalaches

Le Ministère des Transports à déposer ses investissements routiers, ferroviaires et aéroportuaires 2023-2025. 128 projets sont prévus dans la région de Chaudière-Appalaches.

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

31-04-23

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 19h54.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Nancy Blanchard
Directrice générale